

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Lettre encyclique, 145. — Eloge de la France et de son clergé, 145. — Conseil nécessaire, 147. — Les futurs prêtres, 148. — Les petits Séminaires, 148. — Programme des études, 149. — Il faut sauvegarder l'enseignement du latin, 150. — Les Grands Séminaires, 151. — La résurrection des morts, 159. — Calendrier, 160. — Memento hebdomadaire, 160.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII

Aux Archevêques, Evêques et au Clergé de France

A Nos Vénérables Frères, les Archevêques, Evêques, et au clergé de France.

Vénérables Frères,

Très Chers Fils,

Depuis le jour où Nous avons été élevé à la Chaire pontificale, la France a été constamment l'objet de Notre sollicitude et de Notre affection toute particulière.

Eloge de la France et de son Clergé (1)

C'est chez elle, en effet, que, dans le cours des siècles, mû par les insondables desseins de sa miséricorde sur le monde, Dieu a choisi de préférence les hommes apostoliques destinés à prêcher

(1) Les sous-titres ne figurent pas dans le texte original.

la vraie foi jusqu'aux confins du globe, et à porter la lumière de l'Évangile aux nations encore plongées dans les ténèbres du paganisme. Il l'a prédestinée à être le défenseur de son Église et l'instrument de ses grandes œuvres : *Gesta Dei per Francos*.

A une si haute mission correspondent évidemment de nombreux et graves devoirs. Désireux, comme Nos prédécesseurs, de voir la France accomplir fidèlement le glorieux mandat dont elle été chargée, Nous lui avons plusieurs fois déjà, durant Notre long Pontificat, adressé Nos conseils, Nos encouragements, Nos exhortations. Nous l'avons fait tout spécialement dans Notre Lettre Encyclique du 8 février 1884, *Nobilissima Gallorum gens*, et dans Notre Lettre du 16 février 1892, publiée dans l'idiome de la France et qui commence par ces mots : *Au milieu des sollicitudes*. Nos paroles ne sont pas demeurées infructueuses, et Nous savons par vous, Vénérables Frères, qu'une grande partie du peuple français tient toujours en honneur la foi de ses ancêtres et remplit avec fidélité les devoirs qu'elle impose. D'autre part, Nous ne saurions ignorer que les ennemis de cette foi sainte ne sont pas demeurés inactifs, et qu'ils sont parvenus à bannir tout principe de religion d'un grand nombre de familles, qui, par suite, vivent dans une lamentable ignorance de la vérité révélée et dans une complète indifférence pour tout ce qui touche à leurs intérêts spirituels et au salut de leurs âmes.

Si donc, et à bon droit, Nous félicitons la France d'être pour les nations infidèles un foyer d'apostolat, Nous devons encourager aussi les efforts de ceux de ses fils qui, enrôlés dans le sacerdoce de Jésus-Christ, travaillent à évangéliser leurs compatriotes, à les prémunir contre l'envahissement du naturalisme et de l'incrédulité avec leur funestes et inévitables conséquences. Appelés par la volonté de Dieu à être les sauveurs du monde, les prêtres doivent toujours, et avant tout, se rappeler qu'ils sont, de par l'institution même de Jésus-Christ, "le sel de la terre" (1), d'où saint Paul, écrivant à son disciple Timothée, conclut avec "raison qu'ils doivent être l'exemple des fidèles dans leurs paroles et dans leurs rapports avec le prochain, par leur charité, leur foi, leur pureté. (2)"

(1) Matth. V, 13.

(2) I. Tim. IV, 12.

Qu'il en soit ainsi du clergé de France, pris dans son ensemble, ce Nous est toujours, Vénérables Frères, une grande consolation de l'apprendre, soit par les relations quadriennales que vous Nous envoyez sur l'état de vos diocèses, conformément à la Constitution de Sixte-Quint ; soit par les communications orales que Nous recevons de vous, lorsque Nous avons la joie de Nous entretenir avec vous et de recevoir vos confidences. Oui, la dignité de la vie, l'ardeur de la foi, l'esprit de dévouement et de sacrifice, l'élan et la générosité du zèle, la charité inépuisable envers le prochain, l'énergie dans toutes les nobles et fécondes entreprises qui ont pour but la gloire de Dieu, le salut des âmes, le bonheur de la patrie : telles sont les traditionnelles et précieuses qualités du clergé français, auxquelles Nous sommes heureux de pouvoir rendre ici un public et paternel témoignage.

Conseils nécessaires

Toutefois, en raison même de la tendre et profonde affection que Nous lui portons, tout à la fois pour satisfaire au devoir de Notre ministère apostolique et pour répondre à Notre vif désir de le voir demeurer toujours à la hauteur de sa grande mission, Nous avons résolu, Vénérables Frères, de traiter dans la présente Lettre, quelques points que les circonstances actuelles recommandent de la façon la plus instante à la consciencieuse attention des premiers Pasteurs de l'Eglise de France et des prêtres qui travaillent sous leur autorité.

C'est d'abord chose évidente que, plus un office est relevé, complexe, difficile, plus longue et plus soignée doit être la préparation de ceux qui sont appelés à le remplir. Or, existe-t-il sur la terre une dignité plus haute que celle du sacerdoce, et un ministère imposant une plus lourde responsabilité que celui qui a pour objet la sanctification de tous les actes libres de l'homme ? N'est-ce pas du gouvernement des âmes que les Pères ont dit avec raison, que c'est " l'art des arts, " c'est-à-dire le plus important et le plus délicat de tous les labeurs auxquels un homme puisse être appliqué au profit de ses semblables, *ars artium regimen animarum* (1) ? Rien donc ne devra être

(1) S. Greg. M. Lib. Regule Past. P. i, c. 1.

négligé pour préparer à remplir dignement et fructueusement une telle mission, ceux qu'une vocation divine y appelle.

Les futurs prêtres

Avant toute chose, il convient de discerner parmi les jeunes enfants, ceux en qui le Très-Haut a déposé le germe d'une semblable vocation. Nous savons que, dans un certain nombre de diocèses de France, grâce à vos sages recommandations, les prêtres des paroisses, surtout dans les campagnes, s'appliquent avec un zèle et une abnégation que Nous ne saurions trop louer, à commencer eux-mêmes les études élémentaires des enfants dans lesquels ils ont remarqué des dispositions sérieuses à la piété et les aptitudes au travail intellectuel. Les Ecoles presbytérales sont ainsi comme le premier degré de cette échelle ascendante qui, d'abord par les Petits, puis par les Grands Séminaires, fera monter jusqu'au sacerdoce les jeunes gens auxquels le Sauveur a répété l'appel adressé à Pierre et à André, à Jean et à Jacques : " Laissez vos filets ; suivez-moi ; je veux faire de vous des pêcheurs d'hommes. " (1)

Les Petits Séminaires

Quant aux Petits Séminaires, cette très salutaire institution a été souvent et justement comparée à ces pépinières, où sont mises à part les plantes qui réclament des soins plus spéciaux et plus assidus, moyennant lesquels seuls elles peuvent porter des fruits et dédommager de leurs peines ceux qui s'appliquent à les cultiver. Nous renouvelons à cet égard la recommandation que, dans son Encyclique du 8 décembre 1849, notre prédécesseur Pie IX adressait aux Evêques. Elle se référait elle-même à une des plus importantes décisions des Pères du Saint Concile de Trente. C'est la gloire de l'Eglise de France, dans le siècle présent, d'en avoir tenu le plus grand compte, puisqu'il n'est pas un seul des 94 diocèses dont elle se compose, qui ne soit doté d'un ou de plusieurs Petits Séminaires.

Nous savons, Vénérables Frères, de quelles sollicitudes vous entourez ces institutions si justement chères à votre zèle pastoral, et Nous vous en félicitons. Les prêtres qui, sous votre haute

(1) Matt., IV, 19.

direction, travaillent à la formation de la jeunesse appelée à s'enrôler plus tard dans les rangs de la milice sacerdotale, ne sauraient trop souvent méditer devant Dieu l'importance exceptionnelle de la mission que vous leur confiez. Il ne s'agit pas pour eux, comme pour le commun des maîtres, d'enseigner simplement à ces enfants les éléments des lettres et des sciences humaines. Ce n'est là que la moindre partie de leur tâche. Il faut que leur attention, leur zèle, leur dévouement soient sans cesse en éveil et en action, d'une part pour étudier continuellement sous le regard et dans la lumière de Dieu les âmes des enfants et les indices significatifs de leur vocation au service des autels, de l'autre, pour aider l'inexpérience et la faiblesse de leurs jeunes disciples, à protéger la grâce si précieuse de l'appel divin contre toutes les influences funestes soit du dehors, soit du dedans. Ils ont donc à remplir un ministère humble, laborieux, délicat, qui exige une constante abnégation. Afin de soutenir leur courage dans l'accomplissement de leurs devoirs, ils auront soin de le retremper aux sources les plus pures de l'esprit de foi. Ils ne perdront jamais de vue, qu'ils n'ont point à préparer pour des fonctions terrestres, si légitimes et honorables soient-elles, les enfants dont ils forment l'intelligence, le cœur, le caractère. L'Eglise les leur confie pour qu'ils deviennent capables un jour d'être des prêtres, c'est-à-dire des missionnaires de l'Evangile, des continueurs de l'œuvre de Jésus-Christ, des distributeurs de sa grâce et de ses sacrements. Que cette considération toute surnaturelle se mêle incessamment à leur double action de professeurs et d'éducateurs et soit comme ce levain qu'il faut mélanger au meilleur froment, suivant la parabole évangélique, pour le transformer en un pain savoureux et substantiel. (1)

Programme des études

Si la préoccupation constante d'une première et indispensable formation à l'esprit et aux vertus du sacerdoce doit inspirer les maîtres de vos Petits Séminaires dans leurs relations avec leurs élèves, c'est à cette même idée principale et directrice que se rapporteront le plan des études et toute l'économie de la discipline. Nous n'ignorons pas, Vénérables Frères, que, dans une

(1) Matth, XIII, 33.

certaine mesure, vous êtes obligés de compter avec les programmes de l'État et les conditions mises par lui à l'obtention des grades universitaires, puisque, dans un certain nombre de cas, ces grades sont exigés des prêtres employés soit à la direction des collèges libres placés sous la tutelle des Evêques ou des Congrégations religieuses, soit à l'enseignement supérieur dans les Facultés catholiques que vous avez si louablement fondées. Il est d'ailleurs d'un intérêt souverain, pour maintenir l'influence du clergé sur la société, qu'il compte dans ses rangs un assez grand nombre de prêtres ne le cédant en rien pour la science, dont les grades sont la constatation officielle, aux maîtres que l'État forme pour ses lycées et ses Universités.

Toutefois, et après avoir fait à cette exigence des programmes la part qu'imposent les circonstances, il faut que les études des aspirants au sacerdoce demeurent fidèles aux méthodes traditionnelles des siècles passés. Ce sont elles qui ont formé les hommes éminents dont l'Eglise de France est fière à si juste titre, les Pétau, les Thomassin, les Mabillon et tant d'autres, sans parler de votre Bossuet, appelé l'Aigle de Meaux, parce que, soit par l'élévation des pensées, soit par la noblesse du langage, son génie plane dans les plus sublimes régions de la science et de l'éloquence chrétienne. Or, c'est l'étude des belles lettres qui a puissamment aidé ces hommes à devenir de très vaillants et utiles ouvriers au service de l'Eglise, et les a rendus capables de composer des ouvrages vraiment dignes de passer à la postérité, et qui contribuent encore de nos jours à la défense et à la diffusion de la vérité révélée. En effet, c'est le propre des belles-lettres, quand elles sont enseignées par des maîtres chrétiens et habiles, de développer rapidement dans l'âme des jeunes gens tous les germes de vie intellectuelle et morale, en même temps qu'elles contribuent à donner au jugement, de la rectitude et de l'ampleur, et au langage, de l'élégance et de la distinction.

Il faut sauvegarder l'enseignement du latin

Cette considération acquiert une importance spéciale quand il s'agit des littératures grecque et latine, dépositaires des chefs-d'œuvre de science sacrée que l'Eglise compte à bon droit parmi ses plus précieux trésors. Il y a un demi-siècle, pendant cette

période trop courte de véritable liberté, durant laquelle les Evêques de France pouvaient se réunir et concerter les mesures qu'ils estimaient les plus propres à favoriser les progrès de la religion et, du même coup, les plus profitables à la paix publique, plusieurs de vos Conciles provinciaux, Vénérables Frères, recommandèrent de la façon la plus expresse la culture de la langue et de la littérature latines. Vos collègues d'alors déploraient déjà que, dans votre pays, la connaissance du latin tendît à décroître. (1)

Si, depuis plusieurs années, les méthodes pédagogiques en vigueur dans les établissements de l'Etat réduisent progressivement l'étude de langue latine et suppriment des exercices de prose et de poésie que nos devanciers estimaient à bon droit devoir tenir une grande place dans les classes des collèges, les Petits Séminaires se mettront en garde contre ces innovations inspirées par des préoccupations utilitaires, et qui tournent au détriment de la solide formation de l'esprit. A ces anciennes méthodes, tant de fois justifiées par leurs résultats, Nous appliquerions volontiers le mot de saint Paul à son disciple Timothée, et avec l'apôtre, Nous vous dirions, Vénérables Frères : " Gardez-en le dépôt " (2) avec un soin jaloux. Si un jour, ce qu'à Dieu ne plaise, elles devaient disparaître complètement des écoles publiques, que vos Petits Séminaires et collèges libres les gardent avec une intelligente et patriotique sollicitude. Vous imitez ainsi les prêtres de Jérusalem, qui, voulant soustraire à de barbares envahisseurs le feu sacré du Temple, le cachèrent de manière à pouvoir le retrouver et à lui rendre toute sa splendeur quand les mauvais jours seraient passés. (3)

Les Grands Séminaires

Une fois en possession de la langue latine, qui est comme la clé de la science sacrée, et les facultés de l'esprit suffisamment développées par l'étude des belles lettres, les jeunes gens qui se

(1) Porro linguam latinam apud nos obsolescere nec quisquam est qui nesciat, et viri prudentes conqueruntur. Discitur tardissime, celerrime didiscitur. Litt. Synod. Patrum Conc. Paris. ad clericos et fideles, an. 1849, in *Collectio Lacensis*, tom. iv. col. 86.

(2) I Tim. iv. 20.

(3) II Mach. i, 19-22.

destinés au sacerdoce passent du Petit au Grand Séminaire. Ils s'y préparent, par la piété et l'exercice des vertus cléricales, à la réception des Saints Ordres, en même temps qu'ils s'y livreront à l'étude de la philosophie et de la théologie.

La philosophie

Nous le disions dans Notre Encyclique *Æterni Patris*, dont Nous recommandons de nouveau la lecture attentive à vos Séminaristes et à leurs maîtres, et Nous le disons, en Nous appuyant sur l'autorité de saint Paul : c'est par les vaines subtilités de la mauvaise philosophie, *per philosophiam et inanem fallaciam* (1), que l'esprit des fidèles se laisse le plus souvent tromper, et que la pureté de la foi se corrompt parmi les hommes. Nous ajoutions, et les événements accomplis depuis vingt ans ont bien tristement confirmé les réflexions et les appréhensions que Nous exprimions alors : " Si l'on fait attention aux conditions critiques du temps où nous vivons, si l'on embrasse par la pensée l'état des affaires tant publiques que privées, on découvrirait sans peine que la cause des maux qui nous oppriment comme de ceux qui nous menacent, consistent en ceci que des opinions erronées sur toutes choses, divines et humaines, des écoles des philosophes, se sont peu à peu glissées dans tous les rangs de la société et sont arrivées à se faire accepter d'un grand nombre d'esprits (2) „

Nous réprouvons de nouveau ces doctrines qui n'ont de la vraie philosophie que le nom, et qui, ébranlant la base même du savoir humain, conduisent logiquement au scepticisme universel et à l'irréligion. Ce nous est une profonde douleur d'apprendre que, depuis quelques années, des catholiques ont cru pouvoir se mettre à la remorque d'une philosophie qui, sous le précieux prétexte d'affranchir la raison humaine de toute idée préconçue et de toute illusion, lui dénie le droit de rien affirmer au delà de ses propres opérations, sacrifiant ainsi à un subjectivisme radical toutes les certitudes que la métaphysique traditionnelle, consacrée par l'autorité des plus vigoureux esprits, donnait comme nécessaires et inébranlables fondements à la démonstration

(1) Col. II, 8.

(2) Encyclique : *Æterni Patris*.

de l'existence de Dieu, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, et de la réalité objective du monde extérieur. Il est profondément regrettable que ce scepticisme doctrinal, d'importation étrangère et d'origine protestante, ait pu être accueilli avec tant de faveur dans un pays justement célèbre par son amour pour la clarté des idées et pour celle du langage. Nous savons, Vénérables Frères, à quel point vous partagez là-dessus Nos justes préoccupations, et Nous comptons que vous redoubleriez de sollicitude et de vigilance pour écarter de l'enseignement de vos Séminaires cette fallacieuse et dangereuse philosophie, mettant plus que jamais en honneur les méthodes que Nous recommandions dans Notre Encyclique précitée du 4 août 1879.

Les sciences physiques et naturelles.

Moins que jamais à notre époque, les élèves de vos Petits et de vos Grands Séminaires ne sauraient demeurer étrangers à l'étude des sciences physiques et naturelles. Il convient donc qu'ils y soient appliqués, mais avec mesure et dans de sages proportions. Il n'est donc nullement nécessaire que, dans les cours de sciences, annexés à l'étude de la philosophie, les professeurs se croient obligés d'exposer en détail les applications, presque innombrables des sciences physiques et naturelles aux diverses branches de l'industrie humaine. Il suffit que leurs élèves en connaissent avec précision les grands principes et les conclusions sommaires, afin d'être en état de résoudre les objections que les incrédules tirent de ces sciences contre les enseignements de la révélation.

Par dessus tout, il importe que, durant deux ans au moins, les élèves de vos Grands Séminaires étudient avec un soin assidu la philosophie *rationnelle*, laquelle, disait un savant Bénédictin l'honneur de son Ordre et de la France, dom. Eabillon, leur sera d'un si grand secours, non seulement pour leur apprendre à bien raisonner et à porter de justes jugements, mais pour les mettre à même de défendre la foi orthodoxe contre les arguments captieux et souvent sophistiques des adversaires (1).

(1) De Studiis Monasticis Part. n. c. 9.

Viennent ensuite les sciences sacrées proprement dites, à savoir la Théologie dogmatique et la Théologie morale, l'Écriture Sainte, l'Histoire ecclésiastique et le Droit Canon. Ce sont là les sciences propres au prêtre. Il en reçoit une première initiation pendant son séjour au Grand Séminaire ; il devra en poursuivre l'étude tout le reste de sa vie.

(A suivre)

Le calendrier grégorien

La décision de la Russie de passer outre à l'opposition religieuse qui empêchait, depuis trois siècles, d'adopter le calendrier grégorien et papal, est un fait accompli.

L'Allemagne protestante, la Suisse, la Hollande et le Danemark ont résisté 118 ans, de 1582 à 1700, et c'est aussi à un changement de siècle qu'on a décidé la réforme.

L'Angleterre consentit en 1752, après 170 ans, et la Suède céda, l'année suivante en 1753.

Pour la Russie, ce qui faisait douter que la bonne volonté du czar pût aboutir, c'était la nécessité d'avoir le consentement de l'Église orthodoxe, laquelle est liée au Phanar de Constantinople. Prendre le calendrier romain paraissait impossible ; c'était, en effet, célébrer Pâques et toutes les fêtes mobiles aux mêmes jours que l'Église romaine. N'était-ce pas reconnaître sa prépondérance ?

Eh bien ! il paraît que cet inconvénient est vaincu. La société astronomique de Saint-Petersbourg, avec le concours des ministres d'État, a institué une Commission de 16 personnes, chargée de régler les détails de cette réforme, dont la réalisation aura lieu le 1er janvier 1901, c'est-à-dire le premier jour du XXe siècle.

Par ce fait, la difficulté à l'union avec les Églises dissidentes s'aplanit dans tout l'Orient et jusqu'en Abyssinie, puisqu'en ce moment, quand un schismatique veut revenir à l'Église romaine, il peut et doit conserver son rite, mais il doit prendre le calendrier romain.

Il y aura unité à ce point de vue entre Orientaux unis et schismatiques ; c'est un rapprochement extérieur ayant grande importance pour les populations.

Le plain-chant

La base du plain-chant est la bonne lecture du texte, une diction claire, l'accentuation soignée, pour le chant syllabique, une bonne ponctuation par des pauses proportionnelles, le lié des notes et des meumes phrasés en un rythme calme et pieux.

Base de l'union des catholiques

L'Archevêque de Séville ayant envoyé au Pape une adresse de dévouement où il était question de l'union des catholiques, a reçu, par dépêche, du cardinal Rampol a, une réponse ainsi conçue :

“ Sa Sainteté ne désire rien tant que la communion des catholiques espagnols, à condition qu'elle soit basée sur la soumission à leurs prélats et sur le respect dû aux instructions connues du Saint Siège. „

LE CURÉ DE CAMPAGNE

OU

Une belle page dans la vie du Cardinal Donnet

C'était sous la Restauration. Dans un petit hameau du diocèse de Lyon, vivait un jeune prêtre qui y faisait sa première étape. Affable et bon pour chacun, ses conseils et sa bourse étaient à la disposition de tous ; il priait Dieu et aimait les hommes : il était de ces doux cœurs qui disent : “ Lever les mains, c'est bien, mais les ouvrir c'est encore mieux. ” En plusieurs circonstances il avait montré que l'aménité des formes n'est pas un indice de faiblesse. Maintes fois il avait eu à défendre les intérêts de la fabrique contre les empiétements du conseil municipal, et, comme il s'agissait de ses ouailles, le bon pasteur avait réussi à tout concilier, à la satisfaction générale. Aussi les paysans n'eussent-ils jamais rien entrepris sans consulter M. le Curé. Il était du village, l'avocat, le notaire, l'architecte, le médecin et même l'écrivain public : il faisait la correspondance de son petit royaume, où le plus lettré savait à peine lire dans les Evangiles en gros caractères. M. le Curé,

disait-on à deux lieues à la ronde, c'est le premier père des pauvres et le second fils du bon Dieu !

Un matin, c'était à la fin de février, l'hiver avait été rude, les montagnes étaient couvertes de neige, la plaine ressemblait à un immense linceul blanc sous lequel dormaient toutes les mortes espérances ; les pauvres laboureurs, qui, tous les jours, voyaient venir le bon curé dans leurs chaumières, lui répétaient sans cesse : Priez pour nos champs, M. le Curé, si le dégel n'arrive pas, toutes les semences y passeront. — Ayez confiance, mes amis, répondait-il, Dieu fait bien ce qu'il fait.

Dieu fait bien ce qu'il fait ! . . . C'était toute la logique de son cœur, toute l'éloquence de son esprit : il répétait constamment cet adage qui, pour être tiré d'un auteur profane, n'est pas moins une bonne et sainte parole.

Donc ce matin-là, la vieille et unique cloche tintait démesurément au lever de l'aurore ; c'était le glas précipité du tocsin, et tous les habitants, réveillés en sursaut, se sauvaient hors des chaumières, cherchant dans leur trouble, quelle partie du village était en flammes . . . Hélas ! c'était plus que l'incendie . . .

Le feu, on le combat, on l'arrête, on peut l'enchaîner ; mais l'eau, l'eau qui monte, bouillonne, jaillit, brise et renverse digues, barrages, rives naturelles ou factices ; l'inondation, qui se rue sans frein à travers plaines et vallées, nivelant les collines, minant les murailles et emportant les chênes et les maisons dans l'irrésistible embrassement de ses vagues, ivres de liberté . . . l'inondation, qui peut l'arrêter ?

La moitié du village était déjà couverte d'eau limoneuse : vaches, chevaux, moutons, s'en allaient à la dérive, meuglant, hennissant, bêlant en détresse, emportés avec leur literie et leurs étables dans le tourbillon de ce flot que nul n'avait vu venir.

Le bon curé, qui avait passé la nuit auprès d'un malade, fut le premier sur pied ; grâce à son dévouement et à son sang-froid, la terreur panique fut calmée, le sauvetage organisé, et, en quelques instants tous les hommes formèrent une brigade de travailleurs qui manœuvrèrent merveilleusement sous ses ordres.

Tout à coup un cri, un cri immense, parti comme une seule voix de toutes les poitrines, s'élève au milieu de la foule : le torrent furieux, se détournant de sa route, venait de se précipiter sur une chaumière isolée ; en un clin d'œil, l'eau était montée jusqu'au toit, et sur le faite de chaume on vit apparaître une fem-

me demi-nue, tirant à elle deux petits enfants, dont l'un était encore à la mamelle. L'eau montait, montait toujours et rapidement; le flot s'irritant de la résistance battait comme un bétail les faibles parois de cette chaumière construite en terre friable! Déjà la base en était corrodée, et de larges débris de torchis surnageaient emportés au loin dans mille courants de cet océan tumultueux... Personne n'osait s'aventurer dans le gouffre dont chaque remous était un tourbillon. Jacques Poirier, le maître-châssier, connu par sa force et son courage, avait bien tenté par trois fois de nager au secours de la pauvre famille : mais, trois fois on avait retiré la corde qui le retenait en cas d'immersion... Les autres, Pierre le batteur et Yvon, le garde-champêtre, ancien soldat, y avaient échoué. Et l'eau montait toujours ! Encore quelques minutes, et la mère et les petits enfants vont être engloutis !

Un galop de cheval se fait entendre, on se retourne... C'est M. le Curé qui a enfonché la *Grise*, petit poney qu'il a l'habitude de monter, et que la ferme lui prête tous les dimanches pour aller dire la messe à l'annexe de la paroisse. Sans hésiter, il lance la brave bête qui disparaît jusqu'aux naseaux dans les flots ; les vagues l'entraînent, le curé lutte de la bride et des jambes ; il fend les tourbillons qui le couvrent d'écume ; vingt fois il roule avec sa monture dans le gouffre, mais il tient bon, et il parvient, à force d'adresse et de sang-froid, jusqu'au bord du toit qui craque et s'effondre... Mais quatre personnes pour un si petit cheval, c'est un rude fardeau, il enfoncera !... Le curé saisit les deux enfants que, dans son abnégation maternelle, lui tendait la pauvre femme. A travers les mêmes dangers s'augmentant de la crue rapide des eaux, il les ramène et les jette sur la rive ; puis, comme il retournait bride pour se jeter dans le péril, et que tous les paysans lui criaient de renoncer à braver une mort certaine, tandis que la pauvre mère appelait au secours du milieu des flots qui allaient l'ensevelir :

“ Priez pour moi, s'écria-t-il, Dieu fait bien ce qu'il fait ! ”

Et il relança la *Grise* qui protestait de ses renâclements effarés... Tout le monde tomba à genoux sur le rivage ; les yeux et les cœurs ne s'élevaient pas au ciel en ce suprême instant, car ils suivaient le saint homme dans sa course héroïque... Un craquement horrible fit tressaillir la foule : c'était la chaumière qui s'écroulait ; le toit de chaume disparaissait dans l'affreux

tournoiement des flots, et le curé, saisissant la pauvre mère par sa chevelure qui flottait sur l'eau, la ramena vers la terre, où il tomba lui-même, épuisé de fatigue et d'émotion, en murmurant : " Dieu fait bien ce qu'il fait. "

Exprimer l'admiration, la gratitude et rendre les vivats de tout ce peuple ivre de joie, serait difficile. Dès ce jour M. le Curé fut un héros ; il fut plus encore, on le regarda comme un saint. . . Et, de fait, on ne se trompait pas beaucoup. Dans leur enthousiasme, les paysans ne sachant comment lui exprimer leur reconnaissance, s'avisèrent d'un moyen aussi étrange que naïf.

A quelques jours de là, la commune procédait à l'élection des officiers de la nouvelle compagnie des sapeurs-pompiers et le nom du cher homme sortit tout d'une pièce de l'urne civique ; M. le Curé était nommé à l'unanimité *capitaine des sapeurs-pompiers*.

Lorsque le bon prêtre expliqua comme quoi sa soutane ne pouvait admettre l'alliance du casque, de la barbe, du briquet et de la hache à l'épaule, tous déclarèrent que M. le sous-préfet arrangerait l'affaire comme il le pourrait, mais qu'on n'en démordrait pas. Procès-verbal de l'élection fut dressé, envoyé et, le tout passant par la filière administrative, arriva, selon l'usage, au ministère de l'intérieur. . . Grande fut l'hilarité dans les bureaux, et la chose parut si originale, que le chef de division crut faire sa cour au secrétaire-général en lui racontant la chose : celui-ci s'empressa d'en faire le mot pour rire au dessert du ministre, lequel n'eut rien de plus pressé que d'en réjouir les oreilles du roi. Le château en rit pendant deux jours. . . Bref, quelques années après, le 23 février 1835, le roi Louis-Philippe signait la nomination de M. l'abbé Donnet comme coadjuteur de Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, où le coadjuteur, par son admirable talent de conciliation, apaisa les hostilités qui s'étaient élevées dans ce diocèse et ramena le calme. Moins de deux ans après l'archevêché de Bordeaux étant venu à vaquer, Mgr Donnet y fut nommé en 1837, il n'avait pas quarante-deux ans. Durant 45 ans qu'il administra le diocèse de Bordeaux, le cardinal Donnet, que le diocèse de Lyon revendique pour un de ses enfants (il était né à Bourg-Argental en 1795), se souvenait de sa vie parmi les villageois ; aussi faisait-il souvent entendre, dans les nombreux comités agricoles qu'il présidait, sa voix éloquente et toute pleine de sympathie pour

l'habitant des campagnes. Partout et toujours il se rendit populaire par la cordiale franchise de son caractère, la douce familiarité de ses allures, sa générosité envers les pauvres et l'entraîn de son dévouement. Il mourut à Bordeaux âgé de 87 ans, le 23 décembre 1882, regretté des grands et des petits, son souvenir y vivra toujours.

CH. D'AGRIGENTE V. G.

La résurrection des morts

DE LA FIN DU MONDE

Le second événement sera la résurrection des morts.

Que nos corps doivent à la fin du monde se réunir à nos âmes, c'est un des dogmes les plus solidement établis. Dans l'Ancien Testament aussi bien que dans le Nouveau, nous trouvons une foule de textes qui proclament cette vérité. Citons-en quelques-uns : " *Au dernier jour, disait Job dans ses épreuves, je ressusciterai du sein de la terre, je me revêterai de mon corps, et je verrai Dieu dans ma chair.* " (Job. XIX, 25). — " *Ceux qui dorment dans la poussière, dit à son tour Daniel, se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour la confusion éternelle.* " (Dan. XII, 2). — Ecoutez ce que disait aux bourreaux l'un des sept frères Machabées, martyrisés par Antiochus : " *Cruel, tu nous prends cette vie passagère ; mais le Roi du monde pour la loi duquel nous mourons s'aura bien nous la rendre au jour de la résurrection.* " (2e Macch. VII). — Dans le Nouveau Testament, les affirmations de ce dogme ne se comptent pas : elles remplissent l'Évangile et les lettres des apôtres. " *L'heure vient, disait Jésus-Christ, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu ; tous ceux qui dorment dans les tombeaux ressusciteront : les uns pour la vie heureuse, les autres pour un malheur éternel.* " (Joan. V, 28). Saint Paul, dans ses épîtres, ne sépare jamais notre résurrection de celle du Christ : la nôtre, dit-il sans cesse, est aussi certaine que la sienne.

A tous ces textes si formels de l'Écriture, il faudrait ajouter le témoignage de tous les symboles, les définitions de l'Église, l'enseignement des saints Pères. Tous les *Credo* ou résumés de la foi usités dans l'Église renferment cet article : *Je crois à la résurrection de la chair.* Parmi les définitions, nous citerons

seulement celle du ive concile de Latran, émise en 1215 : "Tous les hommes ressusciteront avec le propre corps qu'ils portent dans la vie présente." Quant aux Pères, qu'il nous suffise de rappeler qu'à peu près tous ceux des premiers siècles nous ont laissé des traités de la *Résurrection des corps*. Les plus célèbres de ces ouvrages sont signés de Tertullien, d'Athénagore et de saint Ambroise.

Après avoir interrogé les monuments de la révélation, nous pouvons également consulter notre raison.

Notre corps est une partie essentielle de notre être. Sa séparation d'avec l'âme place celle-ci dans un état contre-nature. Cet état ne peut donc durer, toujours. Suivant le mot de saint Thomas, l'immortalité de l'âme est un appel à la future résurrection des corps. (*Contra. gent.* iv, 79).

Nous arriverons à la même conclusion, si nous considérons les opérations de notre corps. Il est presque toujours de moitié avec notre âme, dans le bien et le mal que nous faisons. N'est-il pas juste dès lors qu'il soit aussi de moitié dans la récompense ou le châtement?

Ajoutons à cela que, dans la nature, tout ressuscite. Les plantes ne meurent à l'hiver que pour ressusciter au printemps. Tout germe qui se corrompt puise dans sa dissolution même la force de renaître. Pourquoi notre corps serait-il la seule chose qui meure pour ne ressusciter jamais ?

Calendrier

29	DIM.	vr	XXIII après Pent. Kyr. et Vêp. du dimanche. Suffr.
30	Lundi		De la férie.
31	Mardi	†vr	Jeune. Vigile de la Toussaint.
1	Merc.	†v	TOUSSAINT , d'oblig. 1 cl. Kyr. roy. 11 Vêp. Aux Vêp. des Morts, ant. <i>obl.</i>
2	Jeudi	n	Com-mémoration des Morts. Absoute.
3	Vend.	†b	De l'octave.
4	Samd.	b	S. Charles Borromée, évêque et confesseur.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Sainte-Hélène, le 29 ; à Saint-Damien, le 30 ; au Collège de Lévis, le 1er novembre ; à Saint-Charles le 3.

Directeur, M. l'abbé D. GOSSELIN : Charlesbourg, Québec.